

Vevey

Place du Marché - Participons, participez!

A propos de la lettre de lecteur de M. Schaer intitulée «Suis-je de Vevey?» (24 heures du 22 juin 2017). La Municipalité de Vevey rappelle sa volonté d'intégrer toute la population veveysanne au projet de réaménagement de la place du Marché. Elle organise à cet effet une journée participative ouverte à tous intitulée «La place est libre» ce dimanche 2 juillet.

Les enseignements de cette journée seront communiqués aux mandataires appelés à concourir entre août et février pour l'élaboration de cet avant-projet, sous l'égide d'un collège de 21 membres, soit 2 représentants de la Municipalité, 4 responsables de l'administration, 9 professionnels indépendants, 1 membre de la Commission municipale d'aménagement du territoire (CAT) et 6 représentants des associations et groupes d'acteurs locaux.

Ce collège fait appel à 8 spécialistes-conseils qui préavisent les projets rendus sous l'angle de leurs professions respectives. Enfin, des tables rondes réunissant 30 Veveysans - et non pas 12 comme indiqué dans l'édition de 24 heures du 24 juin - seront organisées pour préavisent les usages et joueront donc également le rôle de spécialistes-conseils à cet égard. Participeront à ces tables rondes 8 membres du collège d'experts, 6 membres de la CAT, 4 autres représentants d'associations directement concernées et 12 riverains tirés au sort jeudi dernier.

Suppléants compris, mais sans les mandataires, ce projet mobilise donc 66 participants, dont 48 Veveysans, ainsi que tous ceux qui se déplaceront dimanche pour redessiner ensemble cette place emblématique de Vevey.



Le 2 juillet, la place du Marché ouverte que possible sur l'aven

**Grégoire Halter,
secrétaire municipal, Vevey**

Gare à la foire aux promesses

A propos de l'article intitulé «A peine rénové, le château de l'Aile pourrait être revendu» (24 heures le 12 juin 2017).

Quel peut bien être le but de publier une page et demie sur l'éventuelle vente d'un monument historique, sans un rappel historique exhaustif?

J'aimerais souligner ici que si les Veveysan-ne-s ont voté contre la vente du Restaurant du Rivage à MM Grohe et Gummy, ils se sont opposés à un contrat conclu en connaissance de cause.

Et on imagine que ces messieurs avaient les moyens de le savoir...

Si par ailleurs, M. Grohe considère avoir été mal traité parce que la population veveysanne n'a pas été d'accord avec lui, il a une conception